

LES STRATÈGES D'UNE ÉPOQUE

Paris, le 2 novembre 1915

Lettre de M. Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, à M. Georges Picot, consul général de France à Beyrouth, pour lui transmettre ses dernières instructions à l'occasion de l'ouverture des négociations avec la délégation britannique en vue de prévoir le partage des zones ottomanes et des « compensations » que la France est en droit de réclamer en Syrie, « eu égard à son effort de guerre ».

« Mais il convient que cette Syrie ne soit pas un pays étriqué [...]. Il lui faut une large frontière faisant d'elle une dépendance pouvant se suffire à elle-même, sinon la Syrie nouvelle risquerait au contraire d'être une déception, non seulement pour la France, mais encore pour les Syriens eux-mêmes. Leur imagination, qui voit toujours grand et se satisfait plus volontiers de rêves que de réalité ne tarderait pas à regretter de faire partie d'un pays à l'avenir limité [...]. »

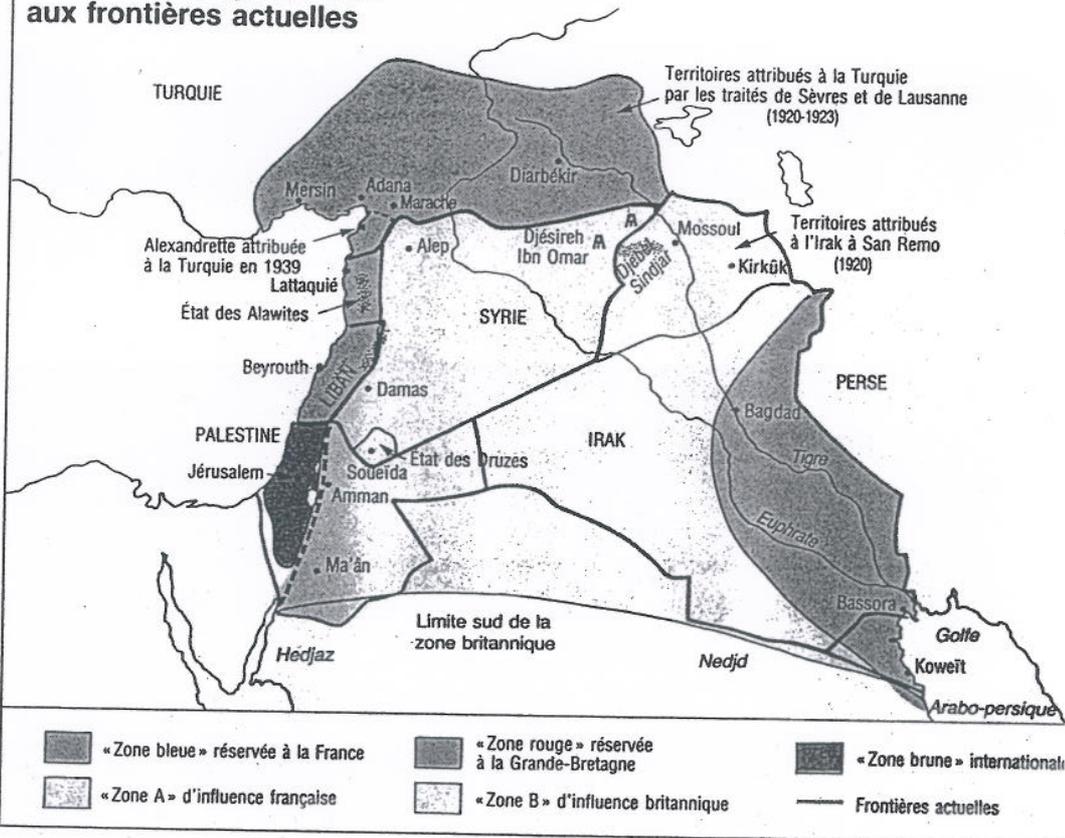
Au sud, il faut que la frontière englobe la Palestine avec des garanties données aux autres concernant Jérusalem et Bethléem. Son territoire comprendrait aussi les vilayets et mutassarrifs de Jérusalem, Beyrouth, Liban, Damas, Alep, la partie du vilayet d'Adana située au sud du Taurus. Des régions particulièrement fertiles avec Adana, nœuds des routes de l'Asie antérieure, nous seraient ainsi assurées et viendraient donner toute sa valeur à notre nouvelle possession.

A l'est de cette région, la frontière suivrait la ligne de faite du Taurus dans les vilayets ou les mutassarrifs de Mamouret ul Aziz, de Diarbékir et de Van pour redescendre au sud en suivant les montagnes qui limitent le bassin du Tigre, couper ce fleuve plus bas que Mossoul où nous avons les établissements français les plus prospères, qui y ont sérieusement implanté notre influence, et atteindre l'Euphrate à la limite de la province de Zor qui resterait dans notre lot.

Ainsi Marache, Maden Kapou et ses riches mines du mont Margharat, d'où venait la plus grande partie des ustensiles de cuivre de l'Empire, Arghana et ses mines de plomb argentifère, Diarbékir se retrouveraient en Syrie et viendraient accroître ses ressources. Il serait également souhaitable que les régions minières de Kerkouk puissent être englobées dans notre domaine, mais il est à craindre que sur ce point les Anglais se refusent à entrer dans nos vues.

(Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris.)

Des accords Sykes-Picot aux frontières actuelles

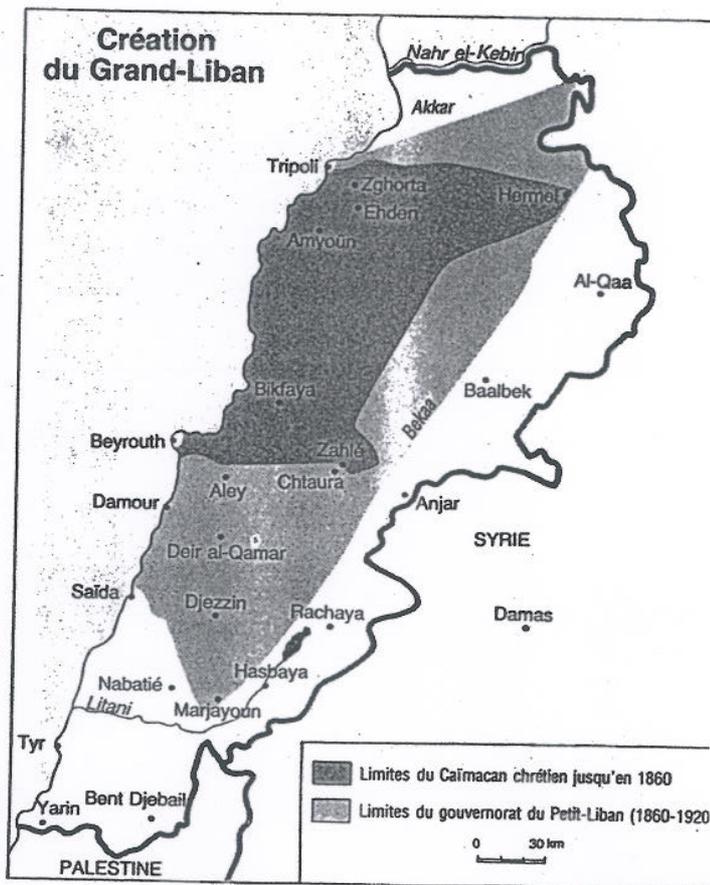


Imbroglia au Levant

Au printemps 1916, l'issue de la Première Guerre mondiale semble dépendre du résultat de la bataille qui fait rage depuis quelques mois, loin de là, à Verdun. Anticipant la victoire, Georges Picot, au nom de la République française, et Mark Sykes, représentant le gouvernement de sa Gracieuse Majesté, signent un accord secret. Aux termes de celui-ci, les régions ottomanes du Levant et de la Mésopotamie, immense territoire de 500 000 km², soit deux fois la superficie du Royaume-Uni, devaient être partagées après le démembrement de l'Empire.

Elles se diviseraient en « zones réservées », dont la souveraineté serait totalement aliénée par l'une ou l'autre des parties contractantes, et en « zones d'influence », où prédomineraient les intérêts soit de la France, soit du Royaume-Uni, même si un État arabe indépendant devait voir le jour. A côté des possessions françaises, dénommées « bleue » et « A », et britanniques, dénommées « rouge » et

Création du Grand-Liban



« Je proclame solennellement le Grand-Liban au nom du gouvernement de la République française. Je le salue dans sa grandeur et dans sa force du Nahr el-Kebir aux portes de la Palestine et aux crêtes de l'Anti-Liban » (G^{al} Gouraud, 1920).